



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Direction du Cabinet et de la Sécurité  
Service de la Communication Interministérielle  
Affaire suivie par : Arnaud Hellégouarch  
Tél : 02.97.54.87.03 06 71 07 42 57  
Mél : [pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr)  
Site internet : [www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)  
Twitter : [@Prefet56](https://twitter.com/Prefet56)

Vannes, le 28 avril 2015

## COMMUNIQUE de PRESSE

### **Renouvellement de carte d'identité ou de passeport n'attendez pas l'été !**

A l'approche des examens de la fin d'année scolaire ou universitaire et des vacances d'été, nombre de nos concitoyens font renouveler leurs cartes nationales d'identité (CNI) ou passeports.

C'est pour éviter que l'afflux de demandes ne conduise à des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou d'examen des personnes concernées que le ministère de l'intérieur recommande de prendre dès à présent les dispositions nécessaires :

- **en vérifiant les dates d'expiration des CNI ou passeports en leur possession ;**
- **en se rendant, dans le cas où un renouvellement s'avère nécessaire,**
  - à la mairie de leur domicile pour une demande de carte nationale d'identité ;
  - dans l'une des 27 mairies équipées de stations biométriques pour une demande de passeport (la liste des communes équipées est disponible sur le site Internet de l'Etat en Morbihan – [www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)).

Il est recommandé de toujours déposer la demande au moins un mois avant la date du voyage ou de l'examen pour lequel ce titre est nécessaire. Il est rappelé que le renouvellement peut être demandé dans les trois mois qui précèdent la date d'expiration du document.

**Veillez noter que votre passeport doit être valide encore six mois après votre date de retour sur le territoire français.**

**Notez que la carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis 2014.**

**[Pour un renouvellement de carte d'identité](#)**

**[Pour un renouvellement de passeport](#)**

**Consultez toute l'information de l'Etat dans le Morbihan  
sur internet [www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr) et Twitter [@Prefet56](https://twitter.com/Prefet56)**